



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONCEPTION ET REALISATION DE TRAVAUX DE DEPOLLUTION PAR VENTING ET MISE EN PLACE D'UN SYSTEME PERENNE DE DEPRESSURISATION DES SOLS PAR VENTING ET SUIVI DU BON FONCTIONNEMENT PENDANT 1 AN, PASSE AVEC LA SOCIETE SERPOL

**DÉCISION N° DM-24-034
EN DATE DU 12 FEVRIER 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP, le Moniteur et les marchés Online, le 19 décembre 2023 relatif à la conception et réalisation de travaux de dépollution par venting et mise en place d'un système pérenne de dépressurisation des sols par venting et suivi du bon fonctionnement pendant 1 an ;

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 08/02/2024, donnant un avis favorable ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société SERPOL, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SERPOL, sise 7, avenue du Québec 91440 VILLEBON-SUR-YVETTE, représentée par Monsieur Wilfried VANNIER, Directeur d'Agence IDF, le marché de conception et réalisation de travaux de dépollution par venting et mise en place d'un système pérenne de dépressurisation des sols par venting et suivi du bon fonctionnement pendant 1 an.

Le marché est décomposé en tranches, de la manière suivante :

- Pour la tranche ferme : le montant est de 170 396,00 € HT, soit 204 475,00 € TTC.
- Pour la tranche optionnelle : le montant s'élève à 9 461,00 € HT, soit 11 353,20 € TTC.

Les prestations sont fixées à 19 mois à compter de l'ordre de service de démarrage.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240212-lmc1H11670H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/02/2024
Date de Publication : 12/02/2024